

Huitième Assemblée générale annuelle

FONDATION DE L'ÉCOLE SECONDAIRE MARCELLIN-CHAMPAGNAT INC.

Mercredi 27 octobre 2021, 19 h
École secondaire Marcellin-Champagnat

PROCÈS-VERBAL

PRÉSENCES

Étaient présents (es) :
Mathieu Boulerice
Laurence Des Granges
Frédéric Lanoue
Louise Lemieux
Paul Payette
Pascal Raymond
Hugo Roy
Simon Vachon
Francine Viau

Réunion assistée de : Claudie Boyer

Invitée : Ingrid Savard, RCGT

0. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

L'ouverture de l'assemblée a lieu à 19 h 03 par madame Claudie Boyer, coordonnatrice. Elle souhaite la bienvenue à tous.

Il y a neuf membres de la corporation présents à l'assemblée, ce qui représente plus que le minimum requis selon les statuts. Le quorum requis pour la tenue de toute assemblée générale des membres est constitué de la présence de deux (2) membres.

Le quorum est vérifié.

1. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Simon Vachon de nommer monsieur Mathieu Boulerice comme président d'assemblée et monsieur Mathieu Boulerice propose madame Claudie Boyer comme secrétaire.

Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

2. LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION

Le président d'assemblée, monsieur Mathieu Boulerice, constate la conformité de la procédure de convocation des membres aux règlements généraux de la Fondation. Celle-ci a été acheminée le 7 octobre 2021, soit au moins 10 jours avant la tenue de l'assemblée, accompagnée de l'ordre du jour de la présente assemblée et du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 28 octobre 2020.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'adoption de l'ordre du jour, sans aucune modification, est proposée par madame Louise Lemieux.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité. L'ordre du jour est adopté sans modification.

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'adoption du procès-verbal aucune modification de l'année (remplacer 2019 par 2020) est proposée par madame Francine Viau.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité. Le procès-verbal est adopté avec cette modification.

5. MOT DU PRÉSIDENT

Monsieur Mathieu Boulerice, président s'adresse aux personnes présentes :

Merci d'être à vous tous d'être présents à notre Assemblée générale annuelle. La dernière année, baptisée année covid, n'a pas permis de tenir des activités de financement à grand déploiement.

Par contre, les différentes ventes ont contribué à maintenir les revenus à flot.

J'aimerais aussi souligner la contribution à la Fondation de madame Francine Viau. Elle siège depuis plus de 30 ans à la fondation de l'école, d'abord sur le conseil d'administration de la Fondation Marcellin-Champagnat et depuis la scission de celle-ci en deux fondations distinctes, sur le conseil de notre fondation. Merci madame Viau pour ce grand dévouement et vous serez, bien sûr, toujours la bienvenue à nos différentes activités.

6. RAPPORT DES ACTIVITÉS D'ATTRIBUTION

Madame Claudie Boyer, coordonnatrice, fait la présentation du rapport d'activités d'attribution.

Elle rappelle à l'assemblée les trois types de bourse que la Fondation octroie :

- Bourses de soutien
- Bourses de dépannage
- Bourses projet école

Un montant du budget d'exploitation est alloué à chaque type de bourses :

- Bourses de soutien = 54 000 \$
- Bourses de dépannage = 16 000 \$
- Bourses projet école = 20 000 \$: 5 000 \$ + 15 000 \$

Elle décortique les sommes accordées et dépensées pour chaque type de bourse pour l'année 2020-2021.

Attribution des **bourses de soutien** 2020-2021

- 17 demandes ont été reçues
- 14 ont été accordées
- Somme totale octroyée = 36 475,00 \$ sur 54 000 \$

Attribution des **bourses de dépannage** 2020-2021

- 1 demande a été reçue
- 1 demande a été accordée
- Somme octroyée = 1 450,00 \$ sur 16 000 \$

Attribution des **bourses projet école** 2020-2021

- 2 demandes reçues – dont 1 projet majeur
 - Projet éducatif : Bonification du tutorat – 4 950 \$
 - Projet majeur : Classe extérieure – 15 000 \$
- 2 demandes accordées – dont 1 projet majeur
- Somme octroyée = 19 950,00 \$ sur 20 000 \$
- Somme dépensée = 19 950,00 \$

7. RAPPORT DES ACTIVITÉS DE SOUSCRIPTION

Monsieur Mathieu Boulerice, président, présente le résumé des activités de souscription qui ont été tenues par la Fondation ou en collaboration avec la Fondation.

Il explique qu'à la suite de la pandémie, il a été décidé dès le début de l'année de ne pas tenir le tournoi de golf annuel.

Plusieurs activités de financement soient plusieurs ventes diverses ont été tenues tout au long de l'année.

Vente Avalanche 2020

- 3^e édition
- Du 1^{er} octobre au 30 novembre 2020
- 10 % des profits des ventes sont remis à la Fondation
- Profit de l'activité : 319,60 \$

Vente de poinsettias 2020

- 1^{er} édition
- Profit de l'activité : 2 216,31 \$

Défi 24h de course

- Initiative de l'enseignant d'éducation physique Sean Lajeunesse et de son stagiaire Nicolas Laliberté
- Profit de l'activité : 5 624,67 \$

Vente de Trio réconforte MC

- 1^{er} édition
- Trio composé de : verre isolé, café et pot de recette de galette MC
- Profit de l'activité : 1 729,46 \$

Vente printanière de plantes et fines herbes

- 1^{er} édition
- Quatuor de fines herbes et plantes à fleurs extérieures
- Profit de l'activité : 2 678,23 \$

Journées Dîner Poutine

- 1^{er} édition
- 446 poutines vendues à 12\$
- Profit de l'activité : 1 409,96 \$

Vitrine FESM

- Visibilité sur le site web et la page Facebook de la Fondation ESMC
- 19 entreprises participantes
- Profit de l'activité : 2 500,00 \$

Toutes ces activités ont généré un profit de 16 478,23 \$

8. PRÉSENTATION ET APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS

Madame Ingrid Savard, de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, présente les états financiers pour l'exercice 2020-2021. Elle résume les activités de l'année ainsi que les revenus et dépenses de la Fondation pour cette année financière.

Aucune question n'est posée à la suite de la présentation.

Monsieur Simon Vachon propose l'adoption des états financiers pour l'exercice se terminant le 30 juin 2021 tel que présenté. Madame Louise Lemieux appuie la proposition.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

9. NOMINATION D'UN EXPERT COMPTABLE

Il est proposé par madame Laurence Des Granges de retenir la firme Raymond Chabot Grant Thornton comme expert-comptable de la Fondation pour l'exercice 2021-2022.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

10. QUITTANCE DES ADMINISTRATEURS

Il est proposé par monsieur Hugo Roy de donner quittance complète et entière aux administrateurs de la Fondation École secondaire Marcellin-Champagnat pour l'exercice 2020-2021.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

11. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Il est proposé par monsieur Mathieu Boulerice de nommer madame Claudie Boyer comme présidente et secrétaire d'élection.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

12. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Conformément aux règlements généraux, madame Claudie Boyer annonce que les sièges 6 à 11 sont à élire les années impaires.

De ces six postes, deux sont comblés par des représentants soit un membre provenant de la direction de l'ÉSMC (siège 10) et un membre provenant du personnel de l'ÉSMC (siège 11). Monsieur Richard Custeau occupe le siège 10 alors que le siège 11 est occupé par monsieur Pascal Raymond.

Il n'y a donc que quatre postes en élection afin de combler ces six sièges.

La présidente d'élection mentionne que trois personnes déjà en poste ont démontré de l'intérêt pour faire un autre mandat. Il s'agit de monsieur Simon Vachon (siège 6), monsieur Mathieu Boulerice (siège 7) et madame Laurence Des Granges (siège 8).

Pour sa part, madame Francine Viau (siège 9), ne désire pas renouveler son mandat.

Une candidature a été reçue, soit celle de monsieur Frédéric Lanoue afin d'occuper un poste en tant que Membre ami.

Aucune autre personne ne se présentant, la présidente d'élection propose la clôture des mises en candidature. Monsieur Lanoue est donc élu sans opposition sur le conseil.

13. AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE – ÉLECTION DES OFFICIERS PAR LES ADMINISTRATEURS

Madame Claudie Boyer, présidente d'élection, demande aux administrateurs de sortir de la salle pour élire les membres aux différents postes au sein du conseil d'administration de la Fondation.

14. REPRISE DE L'ASSEMBLÉE – PRÉSENTATION DES OFFICIERS

Madame Claudie Boyer, présidente d'élection, présente les nouveaux membres du CA et leur poste respectif.

Simon Vachon	membre ancien	Administrateur
Lucien Raymond	membre représentant CA de l'École	Administrateur
Martine Lorrain-Cayer	membre ancien	Administratrice
Monsieur Frédéric Lanoue	membre ami	Administrateur
Julie Dussault	membre représentant Comité de parents	Administratrice
Richard Custeau	membre de la direction	Administrateur
Laurence Des Granges	membre ancien	Secrétaire
Pascal Raymond	membre du personnel	Trésorier
Marie-Christine Saran	membre ancien	Vice-présidente souscription
Louise Lemieux	membre ami	Vice-présidente attribution
Mathieu Boulerice	membre ancien	Président

La présidente d'élection félicite les nouveaux membres élus au conseil d'administration de la Fondation.

15. VARIA

Aucun point n'ait ajouté et aucune question n'est posée.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Marie-Christine Saran propose la levée de l'assemblée.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

La levée de l'assemblée générale a lieu à 19 h 34.

Madame Claudie Boyer
Secrétaire d'assemblée

Monsieur Mathieu Boulerice
Président d'assemblée